

## RECYCLAGE SSIAP 1

PUBLIC VISÉ	PREREQUIS	MÉTHODES MOBILISÉES	MODALITÉS D'ÉVALUATION
Personnes titulaires du Contrôle des connaissances : SSIAP 1	- être titulaire d'un SSIAP 1 en cours de validité (moins de 3 ans) - avoir exercé 1607 h dans les 24 deniers mois - être titulaire du SST ou PSC 1 de moins de 2ans	Exposés participatifs et mises en situation favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.	Évaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation
DURÉE	AUTRES INFORMATIONS UTILES		
2 jours	 Personnes en situation de handicap : merci de nous consulter, pour évaluer la possibilité de suivi de la formation		

OBJECTIFS	CONTENU DU PROGRAMME
Maintenir les connaissances des agents de sécurité incendie SSIAP 1. La formation est régie par un arrêté ministériel du 02 mai 2005 modifié.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH,</li> <li>- Evolution de la réglementation,</li> <li>- Gestion d'alarme,</li> <li>- Alerte des sapeurs pompiers,</li> <li>- Gestion de l'évacuation,</li> <li>- Réception et guidage des secours (ERP/IGH)</li> <li>- Mise en œuvre des moyens d'extinction :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes d'extinction d'un début d'incendie,</li> <li>- Protection individuelle,</li> <li>- Public concerné :</li> <li>- Manipulation de différents moyens de lutte contre l'incendie</li> </ul> </li> </ul>